

DGS

Offre n° 0009240606001887

Publiée le 06/06/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNE D'AX LES THERMES

Place roussel

09110 AX LES THERMES

Ariège commune d'Ax-les-Thermes, station touristique, thermale et de sports d'hiver. population du dernier recensement 1388 habitants, population DGF 4026 habitants. chef-lieu du canton haute Ariège comptant 48 communes. membre de la communauté de communes haute Ariège au service de 52 communes comptant 7440 habitants. Elle rayonne sur un territoire à dimension rurale, idéalement située à proximité de l'Andorre, de l'Espagne, de Toulouse et de son aéroport de Blagnac. cette commune de projets dispose aujourd'hui d'une organisation administrative en place, d'une visibilité assise et de projets forts. elle souhaite en même temps consolider et dynamiser ce fonctionnement par des approches de transversalité accrue et d'organisation en mode-projet.

Si vous aimez la montagne, le sport, le ski, la détente, la qualité de vie n'hésitez pas à vous connecter sur notre site site une petite visite s'impose (mairie-ax.fr)

Si vous avez des enfants ; Ax les thermes est dotée d'une école maternelle, primaire et d'un collège (section sports).

Nous pouvons vous proposer un logement.

Site web de l'employeur : <http://www.mairie-ax.fr>

Lieu de travail : AX LES THERMES

Poste à pourvoir le : 01/09/2024

Date limite de candidature : 16/07/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une fin de détachement

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Emploi fonctionnel : Oui

Libellé de l'emploi fonctionnel : Directeur gal. des services

Famille de métiers : Pilotage > Direction générale

Grade(s) recherché(s) : Attaché

Attaché principal

Métier(s) : [Directeur ou directrice général de collectivité ou d'établissement public](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Télétravail : Oui

Management : Oui

Expérience souhaitée : Confirmé

Rémunération indicative : grille statutaire, régime indemnitaire, CNAS, participation protection sociale, amicale du personnel etc...

Descriptif de l'emploi :

Ax les thermes est une petite collectivité, surclassée, avec des projets forts et conséquents, projets à mener de front dans le cadre d'une grande opération de revitalisation du territoire ; elle fait partie du programme petite ville de demain. Les services font preuve de difficultés pour faire face aux différentes missions ou projets, c'est la raison pour laquelle nous recrutons parallèlement à ce poste un poste de chef de projet transversaux qui viendra compléter l'équipe de direction.

La commune gère également 4 délégations de service public qu'elle se doit de contrôler et pour lesquelles elle a compétence en matière d'investissement.

Ce contexte sensible a amené la direction générale actuelle à réorganiser les services.

Le principe général qui sous-tend cette réorganisation : le travail transversal en mode projet et participatif.

L'objectif est de favoriser les échanges, développer des services et du soutien pour les missions opérationnelles.

Des moyens humains au service de cette organisation, pilotés par la DGS qui mobilisera expertises et missions spécifiques autant que de besoin.

Missions / conditions d'exercice :

Fonctions de conseil et de mise en oeuvre des politique publiques :

- Accompagner l'autorité territoriale pour la définition des projets stratégiques en garantissant la sécurité juridique, financière et économique des décisions.

- Assurer la mise en oeuvre des projets.

- Définir une stratégie financière, élaborer et suivre les différents budgets.

- Préparer et suivre les conseils municipaux.

- Veiller à la sécurité juridique des procédures de marchés publics.

Fonctions de veille stratégique, juridique et économique, et de relation avec l'environnement institutionnel :

- Assurer l'interface avec l'environnement institutionnel.

- Ingénierie financière des projets.

- Assurer la veille juridique et réglementaire des actes administratifs.

Fonctions de pilotage et de management :

- Coordonner et piloter l'équipe de direction .

- Assurer l'organisation des services en transversalité et en mode projet.

- Superviser le management des services (35 agents) dont le service Police Municipale.

La commune gère également 4 délégations de service public qu'elle se doit de contrôler et pour lesquelles elle a compétence en matière d'investissement. Elle est également chef lieu du canton haute Ariège et tient une place

important au sein de la communauté de communes

A ce titre missions complémentaires de référent territorial de ces quatre institutions déléguées(DSP, société d'économie mixte), de la Communauté de Communes :

-Stratégie et aide à la décision. Veille juridique

-Accompagner les élus de la ville dans la prise de décision.

Profils recherchés :

Maîtrise des finances publiques et des règles de la commande publique.

Maîtrise de l'environnement territorial, des enjeux du développement local et des politiques publiques locales.

Qualités relationnelles, organisationnelles et managériales.

Capacité rédactionnelle , de synthèse, de prise de décision et d'arbitrage.

Sens des responsabilités et du service public.

Rigueur, discrétion, réactivité, disponibilité, autonomie.

De bonnes connaissances juridique, financière et administrative généralistes souhaitées.

Contact

Contact : 0561642021

Informations complémentaires :

Lettre de motivation manuscrite et CV a adresser à :

Monsieur le Maire ; Dominique FOURCADE

place Roussel

09110 AX LES THERMES

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.